

LES MARCHÉS DU COURRIER, DU COLIS ET DES ACTIVITÉS CONNEXES EN FRANCE

ANNÉE 2020

OBSERVATOIRE DU COURRIER ET DU COLIS

14 octobre 2021

Sommaire

Remarques générales	3
Ruptures de séries	3
Synthèse	4
Partie 1 – Panorama des marchés en 2020	7
1. Les envois de correspondance distribués en France	7
1.1. Les envois de correspondance par niveau d’urgence et poids, hors plis remis contre signature	7
1.2. La publicité adressée et les autres envois de correspondance	9
1.3. Le trafic égrené et le trafic industriel	11
1.4. Les envois de correspondance remis contre signature	13
2. Les colis distribués en France	15
3. L’activité internationale : import et export	17
3.1. Le marché international	17
3.2. Focus sur l’export	18
3.3. Focus sur l’import	20
4. La presse distribuée par circuit postal	22
5. La publicité non adressée	24
Partie 2 – Investissements et emploi des activités postales et de colis	25
1. Les investissements	25
2. L’emploi	27
Annexe : définitions des différents segments de marché	28
1.1. Envois de correspondance	28
1.2. Colis	28
1.3. Distribution de la presse aux abonnés	29
1.4. Publicité non adressée	29

Remarques générales

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes publie les résultats de l'enquête annuelle 2020 menée sur les marchés des activités postales et des activités connexes. Cette enquête est conduite auprès des opérateurs autorisés au 31 décembre 2020 et des opérateurs des marchés non soumis à autorisation pour la publicité non adressée.

En outre, le règlement n°2018/644 du Parlement européen et du Conseil relatif aux services de livraison transfrontière de colis a donné de nouvelles compétences aux Etats membres. Depuis 2018, il permet, entre autres, la collecte d'informations à caractère statistique auprès des opérateurs lorsque ceux-ci emploient au moins 50 salariés ou qu'ils sont présents dans plus d'un Etat membre. En conséquence, le périmètre de certains indicateurs présents dans cette publication a évolué en 2019. Auparavant présentés sur le seul champ des opérateurs autorisés au titre de la distribution de courrier, les indicateurs incluent également l'activité des opérateurs de colis. Cette modification de périmètre concerne :

- Les flux et revenus issus de la distribution de colis domestiques (c'est-à-dire en provenance et distribués en France), importés et exportés, quelle que soit la nature du colis (colis ordinaire, remis contre signature, express, petits paquets) ;
- Le nombre de salariés employés par les opérateurs ;
- Les investissements réalisés par ces opérateurs.

Cette étude mentionne également les flux de presse distribués par portage. Les données quantitatives présentées sont issues de l'observatoire de l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias (ACPM).

L'ensemble des données présentées sont disponibles en open data sur la plateforme ouverte des données publiques françaises : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/observatoire-du-courrier-et-du-colis/>. En particulier, les indicateurs relatifs au marché du colis sont disponibles sur l'ancien périmètre (opérateurs autorisés) jusqu'en 2018 et sur le nouveau périmètre (opérateurs autorisés et opérateurs de colis) à partir de 2017.

Ruptures de séries

- En 2019, en raison de l'élargissement du périmètre des opérateurs interrogés (voir ci-dessus), les indicateurs de colis, d'emploi et d'investissements font l'objet d'un changement de périmètre. Afin d'éviter une rupture de séries sur les années récentes, les données sont présentées à périmètre constant, c'est-à-dire sur le champ des opérateurs autorisés et des opérateurs de colis à partir de 2017.
- En 2017, une meilleure prise en compte des colis contenant des petits objets (ou petits paquets) a entraîné une réaffectation d'une partie de ces objets et des revenus associés des envois de correspondance vers les colis. Cette réaffectation concerne les petits paquets importés et exportés. Cette modification de périmètre a principalement conduit à un transfert de flux et de revenus des rubriques « envois de correspondance » vers les rubriques « colis ». Afin d'éviter une rupture de séries sur les années récentes, les données sont présentées à périmètre constant, c'est-à-dire après réaffectation de ces petits paquets sur la période allant de 2014 à 2020.

Synthèse

En 2020, les services postaux représentent 9,5 milliards d'objets adressés en France et à l'étranger (plis, colis, presse par circuit postal) pour un revenu de 15 milliards d'euros hors taxes. **La contraction du volume total d'objets s'intensifie fortement en raison de la crise sanitaire** (-14,7% en un an). En effet, structurellement en baisse depuis plus de douze ans, le volume de courrier adressé, qui représente plus des trois quarts des objets adressés en France ou exportés, se contracte à un rythme 2,5 fois supérieur à ceux observés les deux années précédentes (-19,4% contre -7,8 % par an en moyenne en 2018 et 2019), en conséquence des mesures sanitaires. A l'inverse, les flux de colis distribués en France et exportés (1,5 milliard d'objets) continuent de progresser à un rythme soutenu (+12,4% en un an). **Les revenus associés à l'activité postale diminuent faiblement (-0,9% en un an en 2020), en raison de la progression importante du marché du colis en valeur (+12,4% en un an) et malgré le recul jamais enregistré du revenu issu de la distribution de courrier (-14,6%).**

En volume comme en revenu, la crise sanitaire accélère le recul structurel du marché du courrier adressé distribué en France ou exporté.

Les flux d'envois de correspondance distribués en France (y compris les plis remis contre signature) **se contractent** pour la treizième année consécutive **avec un repli sans précédent de -19,5% en 2020** (contre -6,5% par an en moyenne entre 2013 et 2019). **Cette contraction touche tous les types de courriers** (plis prioritaires, urgents ou économiques, courrier égrené ou envois en nombre, plis remis contre signature) **et l'ensemble de l'année 2020, mais particulièrement le deuxième trimestre, période durant laquelle le premier confinement a fortement impacté l'activité des entreprises et des particuliers.** **Le recul du revenu afférent** aux envois de correspondance distribués en France (-14,6% en 2020) **reste inférieur à celui des volumes en raison des accroissements tarifaires** présents sur pratiquement tous les types de courrier du service universel.

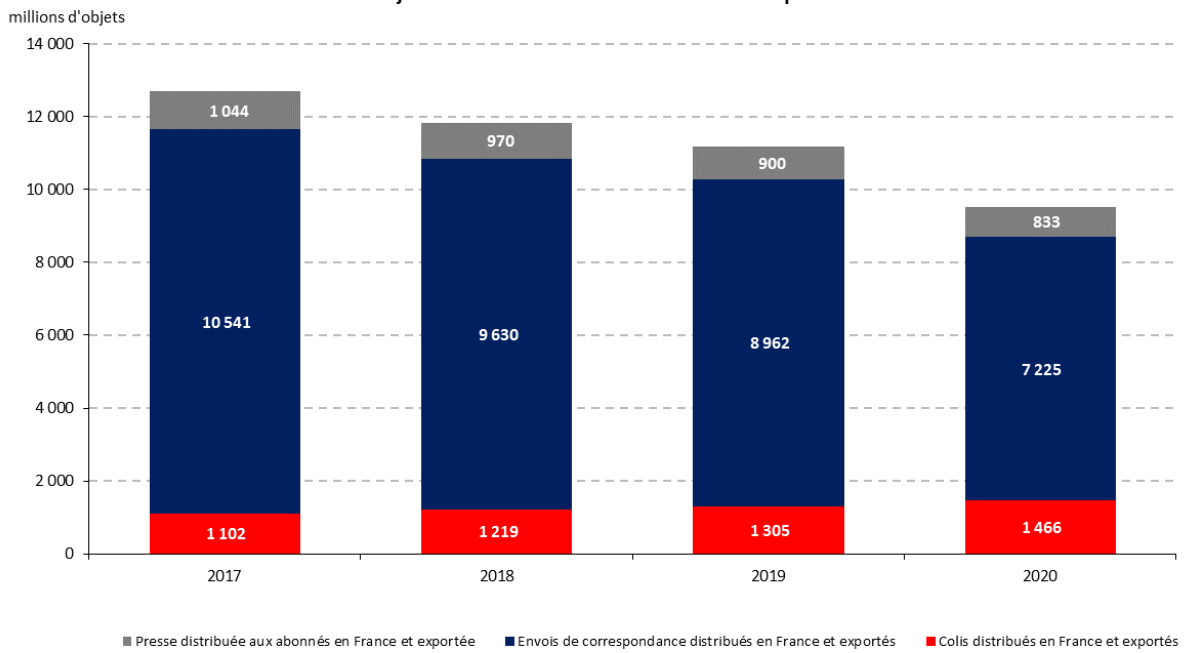
Le marché de la distribution de colis continue de progresser à un rythme supérieur à celui de 2019 sous l'impulsion des confinements successifs.

La croissance du nombre de colis distribués en France et exportés (colis ordinaires, colis express et petits paquets) s'intensifie en 2020. Le **volume de colis s'élève à 1,5 milliard, soit une croissance nettement supérieure à celle de 2019** (+12,4 % en un an en 2020 contre +7,0 % un an auparavant). En cette année de pandémie, le marché du colis a subi des évolutions contrastées. D'une part, **la crise sanitaire a fortement intensifié le recours au e-commerce.** D'autre part, **l'envoi de colis entre entreprises (segment BtoB) a pu impacter partiellement à la baisse le marché du colis,** avec la suspension ou la limitation de l'activité de certaines entreprises, notamment au cours des différents confinements. **Le revenu associé à la distribution de colis** (toutes destinations confondues) **atteint 8,6 milliards d'euros (+12,1 % en un an).** Il représente 57 % du revenu total issu de la distribution postale contre seulement 15% des flux.

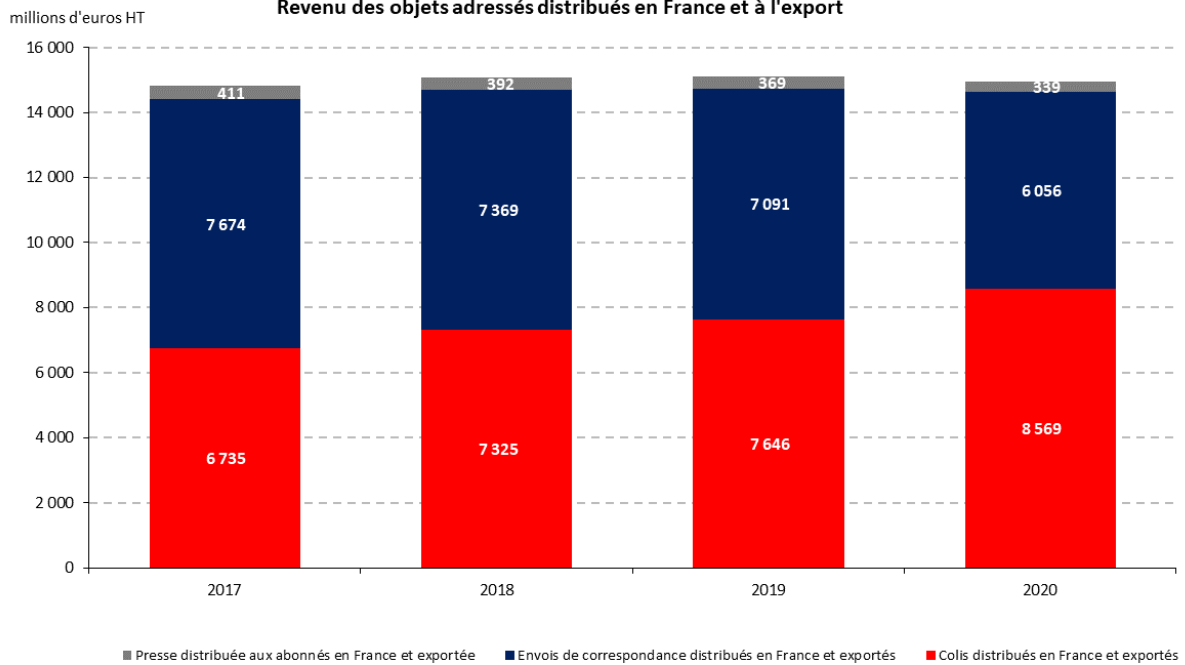
La presse distribuée aux abonnés par circuit postal se contracte.

Le nombre **de titres de presse distribuée aux abonnés par circuit postal décroît de -7,4% en un an, un rythme équivalent, en moyenne, à celui des quatre années précédentes.** Le revenu associé à la distribution de presse par circuit postal diminue de -8,1% en 2020.

Volume d'objets adressés distribués en France et à l'export



Revenu des objets adressés distribués en France et à l'export



Les volumes

Activités postales et marchés connexes de distribution - Volumes des envois en millions d'objets	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Objets distribués en France						
Envois de correspondance (y compris remis contre signature)	10 922	10 258	9 360	8 715	7 014	-19,5%
Colis	nd	1 041	1 152	1 234	1 389	12,6%
Distribution postale de la presse aux abonnés	1 115	1 030	956	888	822	-7,4%
Total des objets adressés distribués en France	nd	12 329	11 468	10 837	9 225	-14,9%
Objets exportés						
Envois de correspondance	292	282	270	247	211	-14,7%
Colis	nd	61	67	71	77	9,2%
Presse	15	15	14	12	11	-12,6%
Total des objets adressés Export	nd	358	351	330	298	-9,5%
Total du marché des objets adressés	nd	12 687	11 818	11 167	9 524	-14,7%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

L'import est inclus dans l'ensemble des envois de correspondance (y compris remis contre signature), colis, presse et publicité non adressée.

Les colis comprennent les colis ordinaires, les colis express et les petits paquets

Activités postales et marchés connexes de distribution - Volumes des envois en millions d'objets	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Total publicité non adressée	21 565	21 285	21 121	20 201	12 296	-39,1%
Total de presse portée*	1 067	1 038	1 005	959	nd	nd

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Source : ACPM, Observatoire de la presse – Portage de presse payante grand public

Les revenus

Activités postales et marchés connexes de distribution - Revenus des envois millions d'euros HT	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Objets distribués en France						
Envois de correspondance (y compris remis contre signature)	7 574	7 368	7 075	6 812	5 816	-14,6%
Colis	nd	5 582	6 110	6 421	7 265	13,1%
Distribution postale de la presse aux abonnés	410	393	375	354	325	-8,1%
Total des objets adressés distribués en France	nd	13 344	13 560	13 586	13 406	-1,3%
Objets exportés						
Envois de correspondance	305	306	295	279	239	-14,3%
Colis	nd	1 153	1 215	1 225	1 304	6,5%
Presse	18	17	17	15	14	-10,6%
Total des objets adressés Export	nd	1 477	1 526	1 519	1 557	2,5%
Total du marché des objets adressés	nd	14 820	15 086	15 106	14 963	-0,9%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

L'import est inclus dans l'ensemble des envois de correspondance (y compris remis contre signature), colis, presse et publicité non adressée.

Les colis comprennent les colis ordinaires, les colis express et les petits paquets

Activités postales et marchés connexes de distribution - Revenus des envois millions d'euros HT	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Total publicité non adressée	676	699	697	671	413	-38,6%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

Partie 1 – Panorama des marchés en 2020

1. Les envois de correspondance distribués en France

Le marché des envois de correspondance, y compris remis contre signature, se contracte pour la treizième année consécutive. Après un recul modéré entre 2008 et 2012 (-3 à -4 % par an) et une contraction plus soutenue entre 2013 et 2019 (-6,5 % par an en moyenne), le volume de plis distribués en France (7 milliards en 2020) enregistre une chute sans précédent, de près de -20% en un an, soit un nombre d'objets inférieur de 1,7 milliard par rapport à l'année 2019. La crise sanitaire et les confinements successifs ont contribué à ce recul exceptionnel tout au long de l'année 2020, mais en particulier lors du premier confinement, qui a majoritairement eu lieu au deuxième trimestre. Le revenu associé s'élève, en 2020, à 5,8 milliards d'euros. La contraction de ce revenu s'amplifie également fortement, avec un recul de 15 % en un an, mais reste inférieure à celle des volumes. L'augmentation tarifaire moyenne de l'ensemble des produits du service universel (+5,0 % par an depuis 2018¹) explique ce phénomène.

Envois de correspondance et remis contre signature - Volumes en millions d'objets	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Envois de correspondance remis contre signature	216	214	210	206	177	-14,0%
Envois de correspondance hors remis contre signature	10 706	10 044	9 150	8 509	6 837	-19,7%
Total envois de correspondance (y. c. remis contre signature)	10 922	10 258	9 360	8 715	7 014	-19,5%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

Envois de correspondance et remis contre signature - Revenus millions d'euros HT	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Envois de correspondance remis contre signature	1 054	1 045	1 012	1 014	914	-9,9%
Envois de correspondance hors remis contre signature	6 520	6 323	6 063	5 798	4 903	-15,4%
Revenu des envois de correspondance (y. c. remis contre signature)	7 574	7 368	7 075	6 812	5 816	-14,6%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

Dans les paragraphes suivants et dans le reste de la publication sauf mention contraire, les envois de correspondance analysés sont hors ceux remis contre signature.

1.1. Les envois de correspondance par niveau d'urgence et poids, hors plis remis contre signature

Le délai d'acheminement est un critère qui permet de segmenter le marché des envois de correspondance, notamment parce qu'il répond à des logiques tarifaires différentes.

Le marché est structuré en trois niveaux d'urgence qui dépendent du délai d'acheminement : les envois prioritaires (ou urgents) correspondent à un délai de distribution en J+1 ; le trafic rapide correspond à un délai de distribution en J+2 ; le trafic non urgent (ou économique) correspond à un délai de distribution d'au moins J+3. À chacun de ces niveaux d'urgence correspond un tarif spécifique.

La création de la lettre verte (J+2) par La Poste en 2011 a entraîné une modification importante de la répartition des envois de correspondance par niveau d'urgence. Les envois rapides ont augmenté, en

¹ L'encadrement tarifaire prévoit une augmentation annuelle moyenne des tarifs du service universel de 5%. Voir [Décision n°2019-0955](#) de l'Arcep en date du 11 juillet 2019 sur le dossier tarifaire de La Poste.

niveau et en proportion du total des envois de correspondance entre 2012 et 2016 au détriment des envois urgents. Depuis 2017, la tendance s'est inversée : le volume des envois rapides diminue, à l'instar des plis urgents et économiques. Ainsi, la proportion de ces envois s'est pratiquement stabilisée, et notamment depuis 2018, à un taux avoisinant les 22%. En 2020, les volumes d'envois de correspondance distribués en J+2 et en J+3 diminuent pratiquement au même rythme, autour de -18% en un an, alors que les envois urgents chutent de près de 40%. Ce recul est principalement lié à la crise sanitaire, mais également à la suppression des offres d'import de courrier au tarif urgent. La part des envois affranchis en J+1 ne représentent ainsi plus que 6,5% de nombre total de plis (-2,2 points en un an). La contraction plus intense de la proportion de plis affranchis au tarif urgent se fait principalement au profit des envois de correspondance affranchis au tarif économique, qui progresse de +1,7 point en un an et représente, en 2020, 71,5 % du courrier distribué en France.

Quelle que soit la tarification, le volume des envois de correspondance diminue structurellement, notamment en raison de la dématérialisation des correspondances, et à un rythme exceptionnel en 2020, en raison de la crise sanitaire.

Le revenu associé à ces envois de correspondance suit la tendance baissière des volumes, quel que soit le niveau d'urgence du courrier. Toutefois, en raison des augmentations tarifaires intervenues en 2020, la contraction du revenu (-15,5 % en un an) est moins élevée que celle du volume.

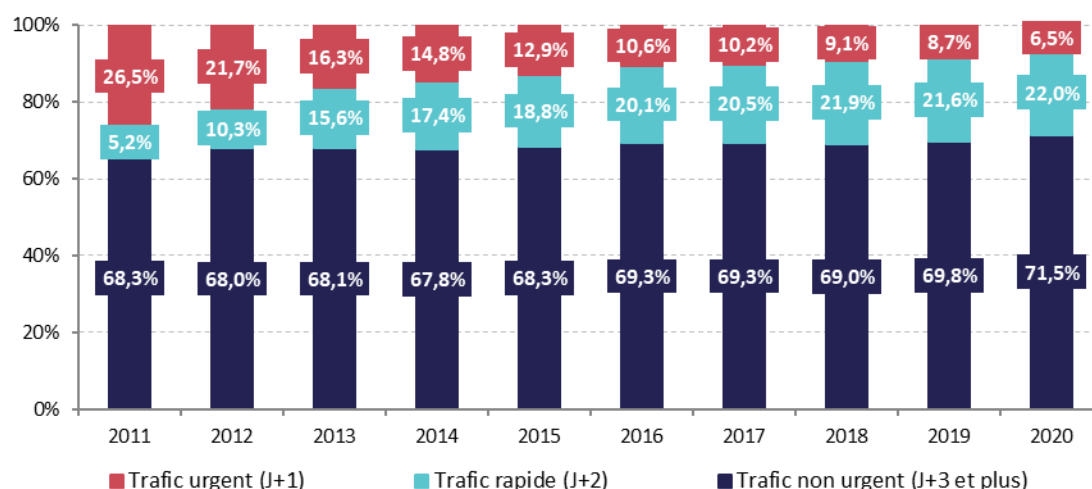
Répartition des envois de correspondance selon l'urgence - Volumes en millions d'objets	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Trafic urgent (J+1)	1 136	1 024	834	739	445	-39,7%
Trafic rapide (J+2)	2 149	2 055	2 001	1 835	1 504	-18,0%
Trafic non urgent (J+3 et plus)	7 420	6 964	6 314	5 936	4 887	-17,7%
Total des envois de correspondance distribués en France*	10 705	10 044	9 150	8 509	6 836	-19,7%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales
* non compris les envois de correspondance remis contre signature

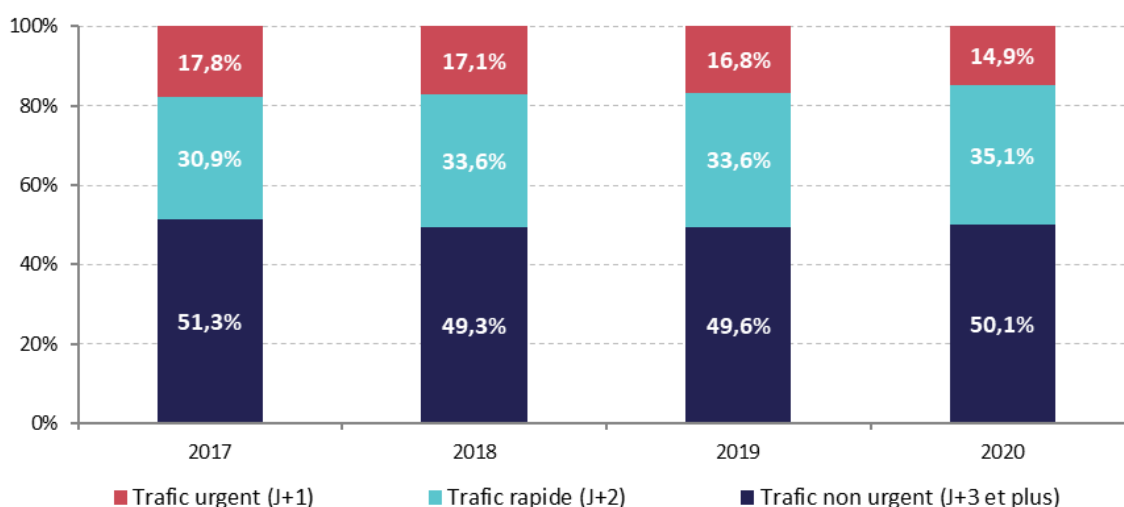
Répartition des envois de correspondance selon l'urgence - Revenus en millions d'euros HT	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Trafic urgent (J+1)	nd	1 126	1 038	974	729	-25,1%
Trafic rapide (J+2)	nd	1 956	2 037	1 951	1 719	-11,9%
Trafic non urgent (J+3 et plus)	nd	3 241	2 988	2 874	2 454	-14,6%
Revenus des envois de correspondance distribués en France*	nd	6 323	6 062	5 798	4 902	-15,5%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales
* non compris les envois de correspondance remis contre signature

Répartition des envois de correspondance en fonction du niveau d'urgence



Répartition des revenus de correspondance en fonction du niveau d'urgence



1.2. La publicité adressée et les autres envois de correspondance

La publicité adressée a généré, en 2020, 1,9 milliard d'envois, soit un peu moins de 30% du volume total des envois de correspondance. Ce type de courrier diminue pour la quatorzième année consécutive et à un rythme compris entre -7 et -9 % entre 2017 et 2019. En 2020, à l'image des autres flux de courrier, la distribution des plis de publicité adressée chute fortement (-20,3 % par rapport à 2019), en raison de la crise sanitaire et notamment au deuxième trimestre 2020, période du premier confinement. Le revenu afférent connaît une diminution similaire (-21,6 % en un an), notamment en raison d'une augmentation tarifaire contenue de ce type d'envoi.

Depuis 2014, le recul du nombre d'envois de correspondance hors publicité adressée tend à s'accélérer chaque année à l'exception des années 2017 et 2019, années de distribution de courrier électoral pour la tenue d'élections (présidentielles et législatives en 2017, européennes en 2019). En 2020, la tenue des élections municipales, n'a pas permis de compenser la contraction du volume de ces plis (-19,4 % en un an), qui provient en grande partie de la crise sanitaire.

Ce mouvement conjoncturel impacte également fortement le revenu lié à ces envois (-14,3% en 2020), mais dans une moindre mesure en raison des hausses tarifaires. Au total, ces envois représentent 4,9 milliards d'objets en volume pour 4,2 milliards d'euros de revenu en 2020.

Publicité adressée et autres envois de correspondance - Volumes en millions d'objets	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Publicité adressée	3 066	2 811	2 616	2 394	1 908	-20,3%
Envois de correspondance, hors publicité adressée	7 640	7 233	6 534	6 116	4 929	-19,4%
Total des envois de correspondance*	10 706	10 044	9 150	8 509	6 837	-19,7%
Part de la publicité adressée	28,6%	28,0%	28,6%	28,1%	27,9%	-0,2 Point

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

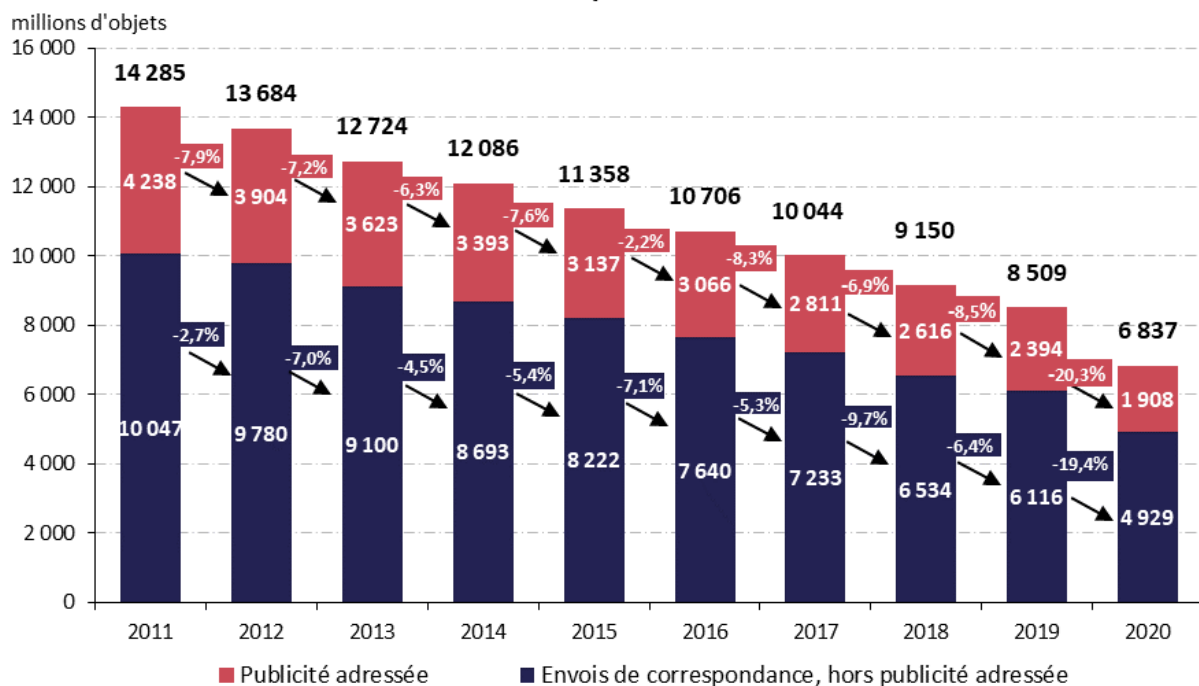
* non compris les envois de correspondance remis contre signature

Publicité adressée et autres envois de correspondance - Revenus en millions d'euros HT	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Publicité adressée	1 089	1 030	967	888	696	-21,6%
Envois de correspondance, hors publicité adressée	5 431	5 293	5 096	4 911	4 207	-14,3%
Revenus des envois de correspondance*	6 520	6 323	6 063	5 798	4 903	-15,4%
Part de la publicité adressée	16,7%	16,3%	15,9%	15,3%	14,2%	-1,1 Point

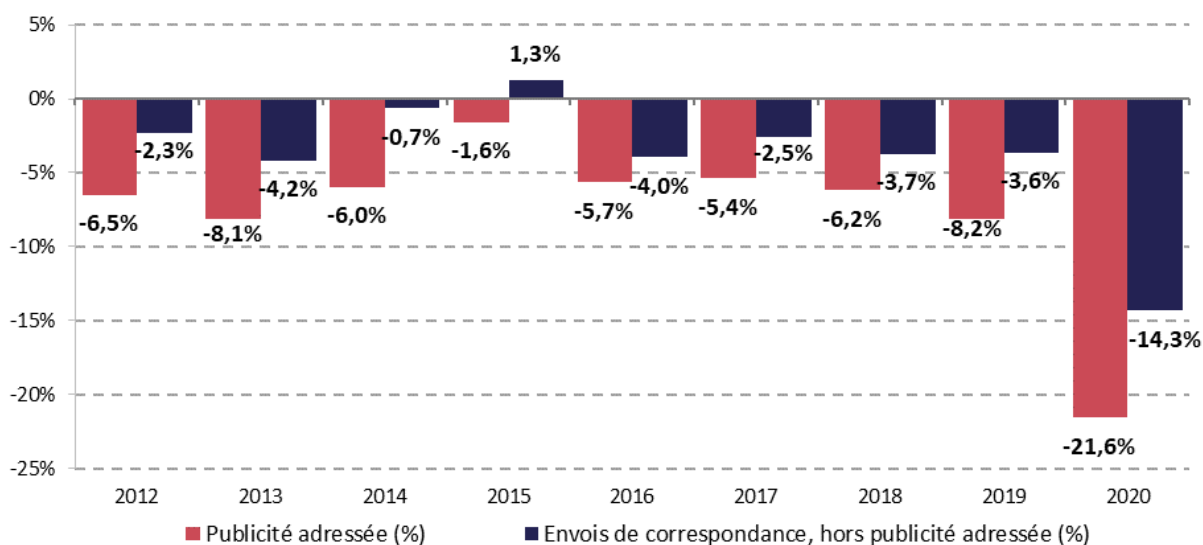
Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* non compris les envois de correspondance remis contre signature

Volume des envois de correspondance distribués en France



Évolution du revenu des envois de correspondance Publicité adressée vs. autres envois de correspondance



1.3. Le trafic égrené et le trafic industriel

Hors années électorales, le volume d'envois de correspondance égrené diminue structurellement plus rapidement que celui du courrier industriel. Malgré la tenue des élections municipales, l'année 2020 ne fait pas figure d'exception. La pandémie a impacté plus fortement le trafic égrené qui diminue de -26,8 % en un an, contre -16,4 % pour le volume de courrier industriel. En particulier, le volume de courrier égrené des entreprises chute de 31,3 % en 2020, en partie en raison de la suspension de l'activité d'une partie des entreprises pendant les confinements successifs et notamment lors du premier confinement². En conséquence, la proportion de courrier provenant des entreprises au sein du trafic égrené diminue de près de quatre points en un an et s'établit à 56,2 %.

La crise sanitaire a également entraîné un recul sans précédent du volume de courrier égrené des particuliers et des petits professionnels (-20,2 % en un an), notamment en raison des restrictions de déplacements.

La hausse des tarifs étant supérieure sur le segment du courrier égrené par rapport au courrier industriel³, le revenu associé au trafic égrené diminue dans une moindre proportion (-17,7 % en un an) par rapport au volume (-26,8 %). Néanmoins, ces hausses tarifaires ne permettent pas de compenser la forte baisse des volumes. Depuis 2013, le revenu moyen par objet égrené n'a cessé de progresser au rythme de +8,7 % par an en moyenne et de 12,5 % en 2020. Il a été multiplié par 1,8 au cours des huit dernières années et s'établit à 1,34 € HT en 2020.

Le recul structurel du trafic industriel (envois en nombre supérieurs à 100 objets) se poursuit en 2020 avec une contraction largement supérieure à celle des années précédentes (-16,4% en 2020 contre -5 % en moyenne au cours des dix dernières années). Néanmoins, la baisse du trafic industriel enregistrée en 2020 est plus contenue que celle du trafic égrené (-16,4% contre -26,8% en un an), la pandémie ayant probablement eu un impact moins important sur l'activité des entreprises, généralement de plus grande taille.

Au sein du trafic industriel, le volume de publicité adressée diminue en 2020 à un rythme supérieur à celui du courrier de gestion (resp. -20,3 % et -13,8 %). En conséquence, la proportion de ce dernier progresse de +1,9 point en un an pour atteindre 61,1 %.

Le trafic industriel est moins impacté par les hausses tarifaires que le courrier égrené en 2020. En effet, le tarif du trafic industriel augmente, en moyenne en 2020, de +1,1 % s'agissant du marketing direct et de +3,5% en ce qui concerne les autres envois de correspondance⁴. En conséquence, la contraction du revenu provenant de la distribution de publicité adressée se fait à un rythme pratiquement identique à celui du volume (-21,6 % en un an) et inférieur en ce qui concerne les autres envois de correspondance (-8,3 % en un an). En outre, du fait de la décreue plus rapide du revenu de publicité adressée, la proportion du marketing direct dans le revenu total du trafic industriel diminue de -3,4 points en un an et s'établit à 30% en 2020.

² Source Insee : Impact de la crise sanitaire sur l'organisation et l'activité des sociétés [L'impact de la crise sanitaire sur l'organisation et l'activité des sociétés - Insee Première - 1830](#)

³ Voir [Décision n°2019-0955](#) de l'Arcep en date du 11 juillet 2019 sur le dossier tarifaire de La Poste.

⁴ *Ibidem*.

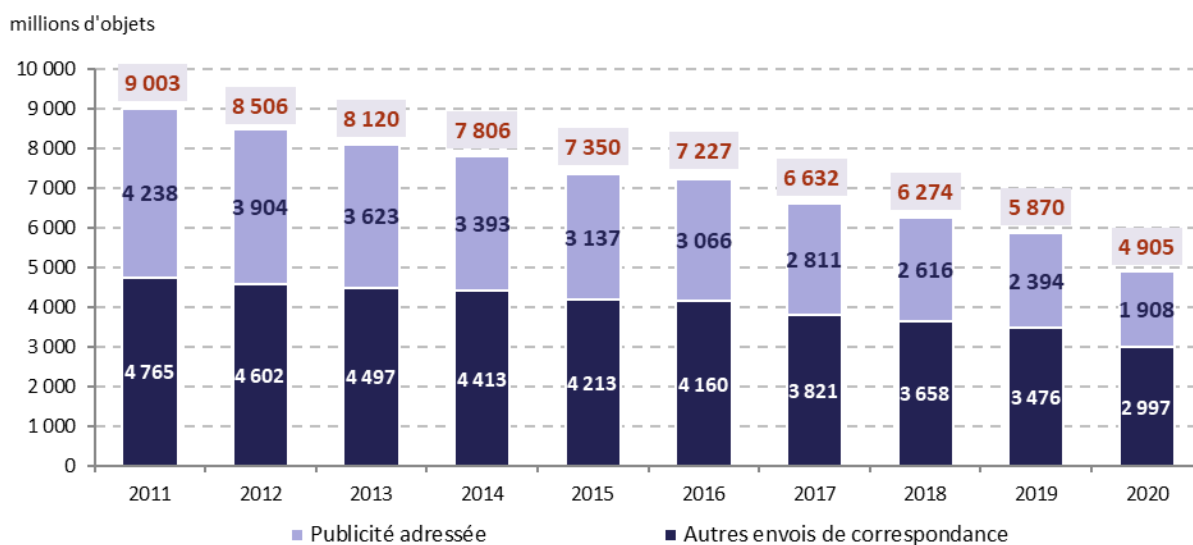
Répartition des envois de correspondance (domestique et import) - Volumes <i>en millions d'objets</i>	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Trafic "égrené" déposé chez l'opérateur de distribution	3 478	3 412	2 876	2 640	1 932	-26,8%
dont courrier égrené des entreprises	2 055	2 105	1 672	1 581	1 086	-31,3%
dont courrier égrené des particuliers et petits professionnels	1 422	1 307	1 204	1 058	844	-20,2%
Trafic industriel (envois en nombre > 100 envois)	7 227	6 632	6 274	5 870	4 905	-16,4%
dont publicité adressée	3 066	2 811	2 616	2 394	1 908	-20,3%
dont autres envois de correspondance	4 160	3 821	3 658	3 476	2 997	-13,8%
<i>Part de la publicité adressée dans le trafic industriel</i>	42,4%	42,4%	41,7%	40,8%	38,9%	-1,9 Point
Total des envois de correspondance distribués en France*	10 706	10 044	9 150	8 509	6 837	-19,7%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales
* non compris les envois de correspondance remis contre signature

Répartition des envois de correspondance (domestique et import) - Revenus <i>en millions d'euros HT</i>	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Trafic "égrené" déposé chez l'opérateur de distribution	3 494	3 431	3 293	3 148	2 591	-17,7%
Trafic industriel (envois en nombre > 100 envois)	3 025	2 891	2 769	2 651	2 313	-12,8%
dont publicité adressée	1 089	1 030	967	888	696	-21,6%
dont autres envois de correspondance	1 936	1 861	1 802	1 763	1 617	-8,3%
<i>Part de la publicité adressée dans le trafic industriel</i>	36,0%	35,6%	34,9%	33,5%	30,1%	-3,4 Points
Total des envois de correspondance distribués en France*	6 520	6 323	6 063	5 798	4 903	-15,4%

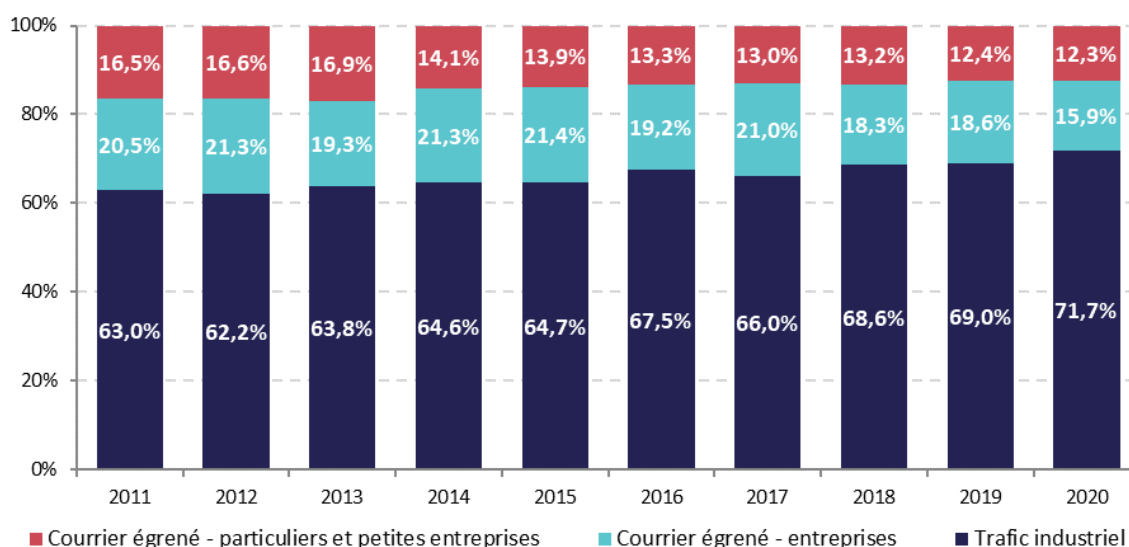
Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales
* non compris les envois de correspondance remis contre signature

Évolution du trafic industriel



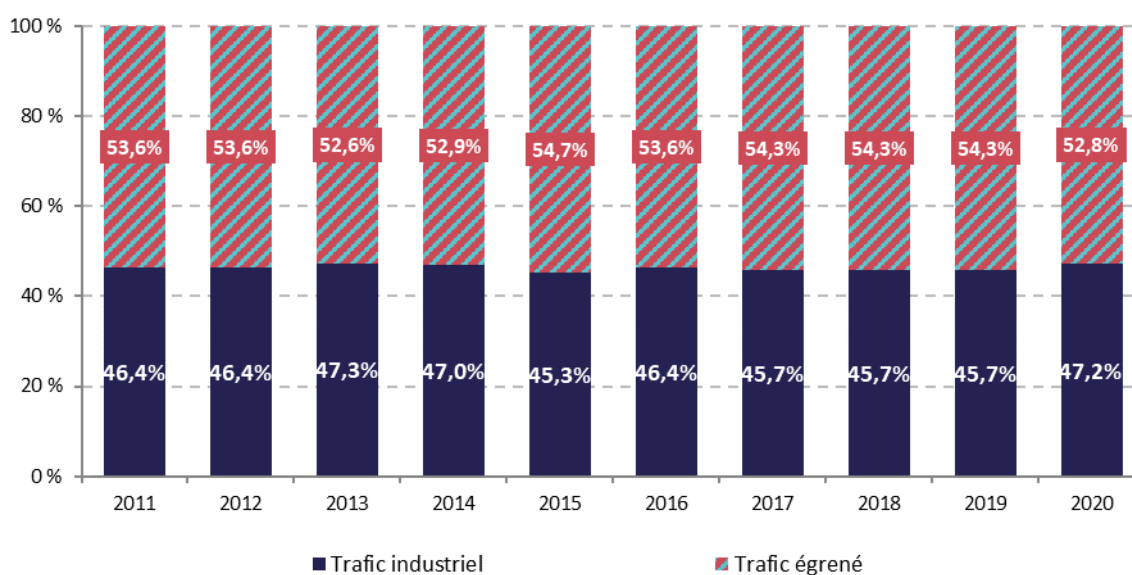
En volume, le déclin plus intense du courrier égrené des particuliers et petites entreprises en comparaison des envois industriels et du courrier égrené des entreprises entraîne une évolution significative de la répartition des différents flux dans l'ensemble des plis distribués en France. Ainsi, la proportion du courrier égrené des entreprises diminue de -2,7 points en un an et s'établit à 15,9 %, principalement au profit du trafic industriel (71,7 %).

Répartition des volumes des envois de correspondance distribués en France



En revenu, la part du trafic industriel atteint 47,2 % du revenu total issu des envois de correspondance, soit + 1,5 point en un an, après trois années consécutives de stabilité.

Répartition des revenus des envois de correspondance distribués en France

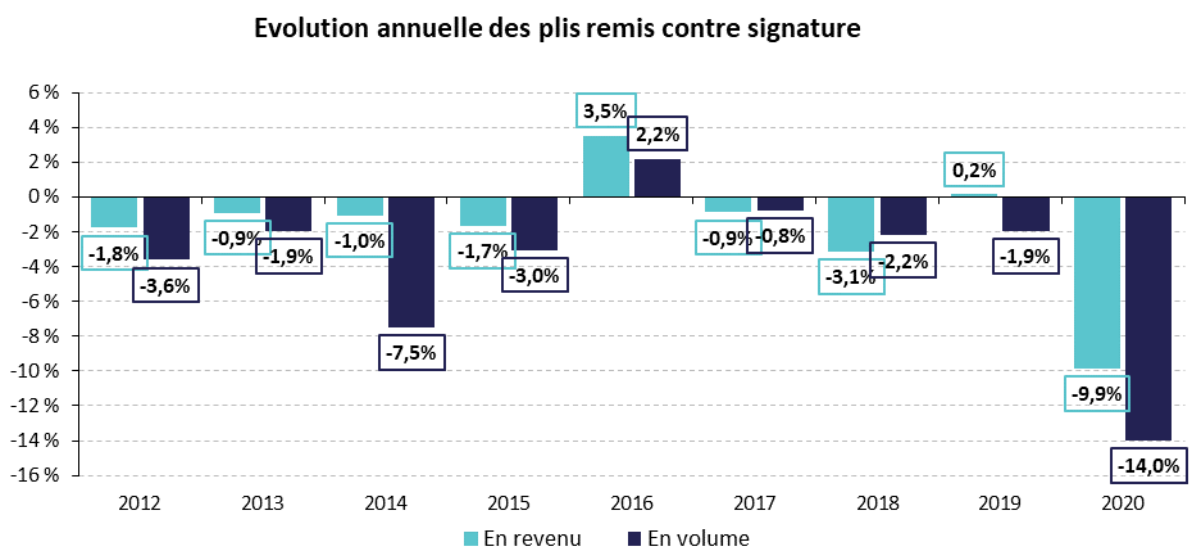
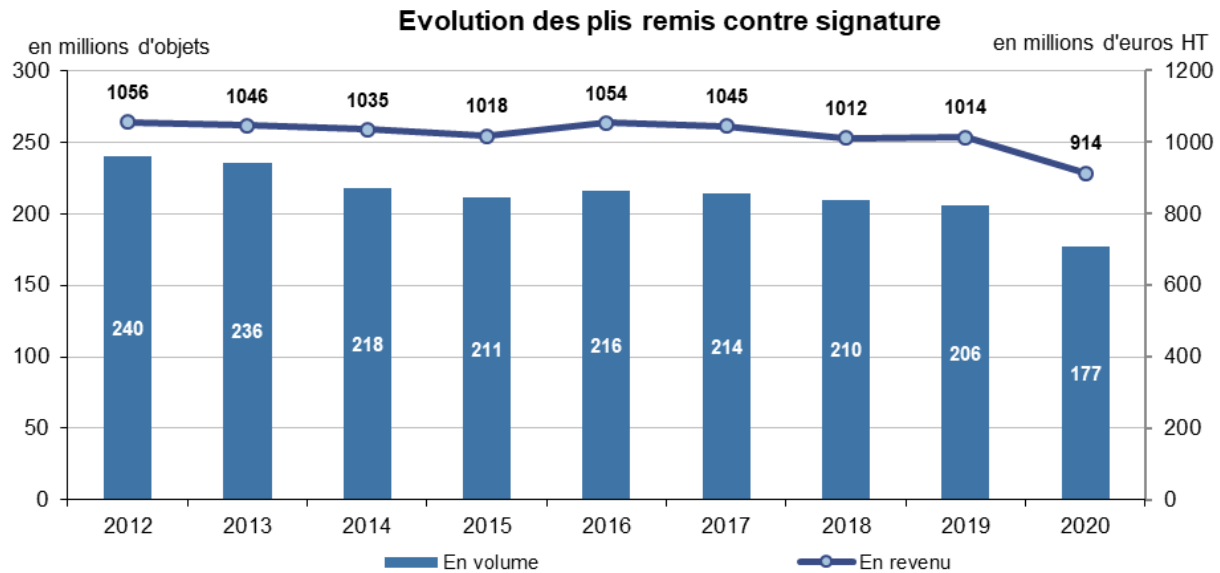


1.4. Les envois de correspondance remis contre signature

A l'exception de l'année 2016 où le trafic avait augmenté, le volume de courriers remis contre signature connaît un recul structurel depuis 2012. Ce volume, à l'image des autres envois de correspondance, a été fortement impacté par la crise sanitaire en 2020. Le recul s'établit à -14 % en un an. Le revenu lié à ces envois diminue dans une moindre mesure en 2020 (-9,9 % en un an). La hausse du tarif de la lettre recommandée et l'augmentation du volume de courrier envoyé avec un niveau de garantie plus élevé explique en partie ce phénomène. Ainsi, le revenu moyen par envoi atteint 5,16 € HT (+4,8 % en un an).

Envois de correspondance remis contre signature	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Volume en millions d'objets	216	214	210	206	177	-14,0%
Revenus en millions d'euros HT	1 054	1 045	1 012	1 014	914	-9,9%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales



2. Les colis distribués en France

La croissance du nombre de colis distribués en France (colis ordinaires, colis express et petits paquets) s'intensifie en 2020. Il s'élève à 1,4 milliard, soit une croissance nettement supérieure à celle de 2019 (+12,6 % en un an en 2020 contre +7,1% un an auparavant). En cette année de pandémie, le marché du colis a subi des évolutions contrastées. D'un côté, la crise sanitaire a fortement intensifié le recours au e-commerce : d'après la dernière édition du Baromètre du numérique, en 2020, 76 % des personnes interrogées déclarent avoir réalisé au moins un achat de biens sur internet au cours des 12 derniers mois (+ 12 points en un an), dont 48% au moins une fois par mois (+ 13 points un an)⁵. En outre, d'après la FEVAD, le marché du e-commerce sur les produits a progressé, en valeur, de 32 % en un an en 2020⁶. De l'autre côté, l'envoi de colis entre entreprises (segment BtoB) a pu impacter partiellement à la baisse le marché du colis, avec la suspension ou la limitation de l'activité de certaines entreprises, notamment au cours des différents confinements. Au total, le volume de colis domestiques (en provenance et distribués en France) dépasse le milliard en 2020, soit une croissance de +16,3 %, deux fois supérieure à celle de 2019.

L'import de colis connaît une hausse plus contenue (+3,4 % en un an en 2020) que celle des colis domestiques en raison des restrictions de flux à l'import, notamment lors du premier confinement. Les années précédentes, le volume de petits paquets importés, notamment en provenance d'Asie, avait majoritairement contribué à l'augmentation du nombre de colis distribués en France en provenance de l'étranger.

Le revenu associé à la distribution de colis atteint 7,3 milliards d'euros HT en 2020. Il progresse à un rythme similaire à celui du nombre de colis distribués (+13,1 % en 2020 après +5,1 % en 2019). La croissance du revenu global est soutenue par l'augmentation du revenu provenant de l'acheminement des colis domestiques (+12,1 % en un an), qui représente 78 % de l'ensemble du revenu généré par la distribution de colis en France, et des colis importés (+17,1 % en un an). Pour ces derniers, le recul du volume de petits paquets a été largement compensé, en valeur, par la croissance du volume de colis, et probablement à plus forte valeur ajoutée.

Colis - Volumes en millions d'objets	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Ensemble des colis*	1 041	1 152	1 234	1 389	12,6%
dont colis domestiques	762	812	879	1 022	16,3%
dont colis importés	279	340	355	367	3,4%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

Colis - Revenus en millions d'euros HT	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Ensemble des colis*	5 582	6 110	6 421	7 265	13,1%
dont colis domestique	4 497	4 749	5 040	5 647	12,1%
dont colis importés	1 085	1 362	1 381	1 617	17,1%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

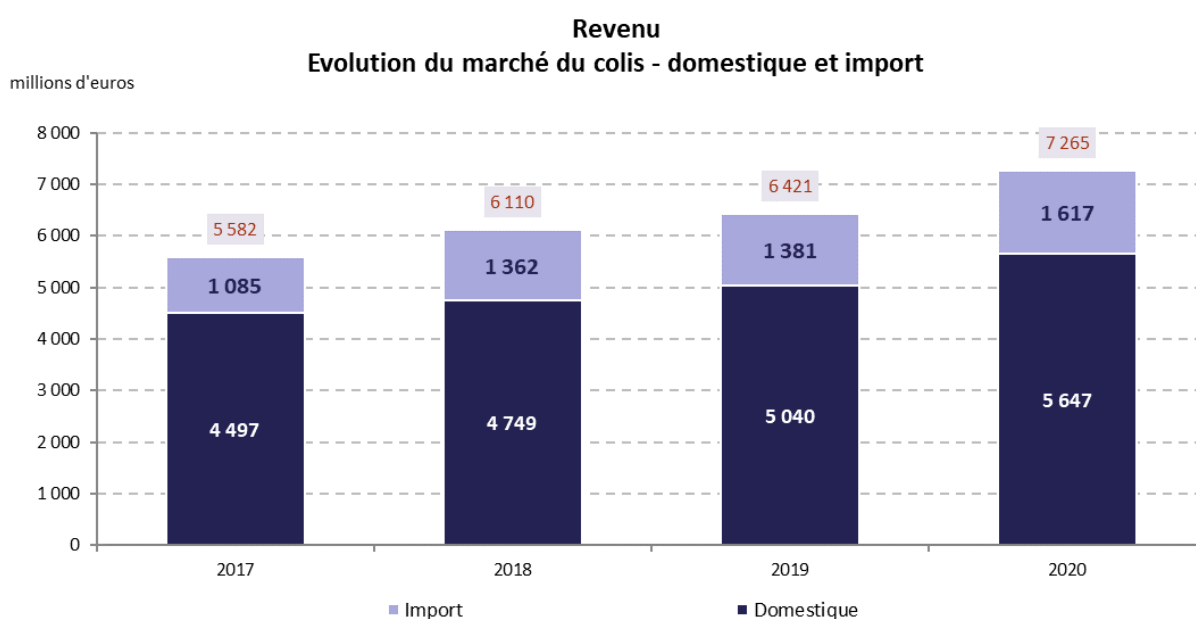
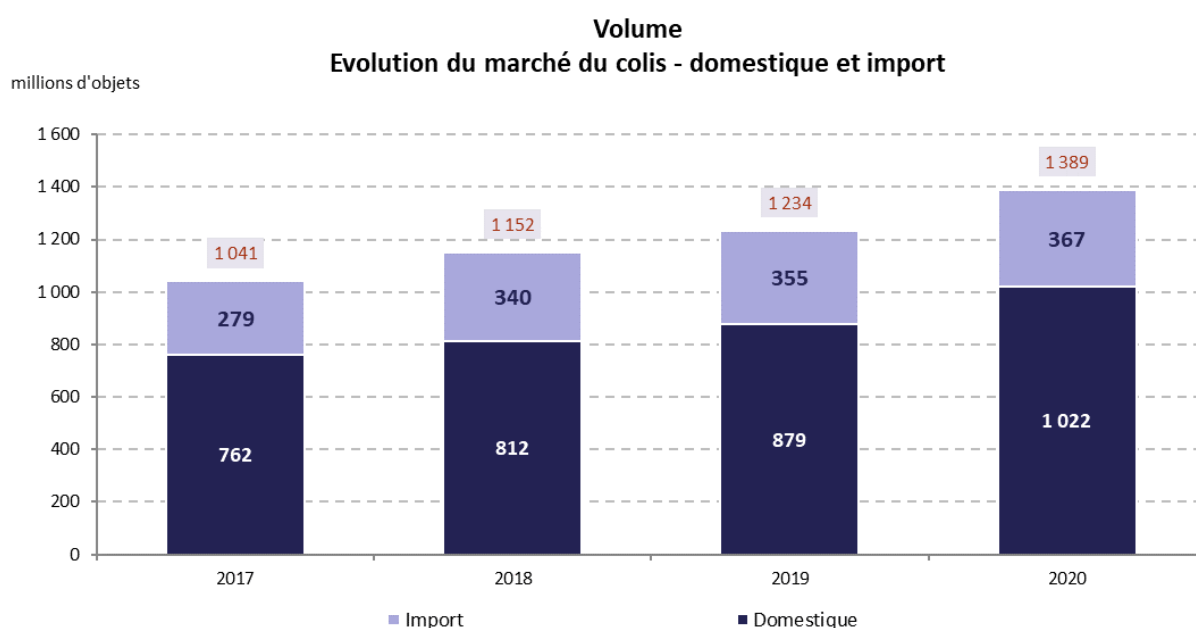
* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

⁵ [Baromètre du numérique - Edition 2021](#), CREDOC pour le compte l'Arcep, du CGE et de l'ANCT.

⁶ [Chiffres clés e-commerce 2021](#), Fevad (Fédération e-commerce et vente à distance).

Evolution du périmètre de comptabilisation des colis

Le règlement n°2018/644 du Parlement européen a donné de nouvelles compétences aux Etats membres. En particulier, il a permis la collecte d'informations à caractère statistique lorsque les opérateurs de colis emploient au moins 50 salariés ou qu'ils sont présents dans plus d'un Etat-membre. En conséquence, le champ des indicateurs portant sur le marché du colis a évolué lors de la publication 2019. Il portait auparavant sur le seul champ des opérateurs autorisés par l'Arcep au titre de la distribution de courrier. Il porte, depuis l'édition 2019, sur l'ensemble des opérateurs de colis de plus de 50 salariés, quel que soit le type de colis (ordinaire, express, petit paquet).



3. L'activité internationale : import et export

3.1. Le marché international

a) L'ensemble du marché

Le nombre d'objets envoyés ou en provenance des pays étrangers (import et export) s'élève à 840 millions d'objets en 2020, en baisse de -7,8 % en un an. D'une part, les flux d'objets destinés à l'export diminuent pour la troisième année consécutive (-9,5 % en un an) et à un rythme supérieur par rapport à celui observé les années précédentes (-5,9 % en 2019 et -2,0 % en 2018). D'autre part, le volume d'objets importés recule en 2020 (-6,8 % en un an) pour la deuxième année consécutive après une année de croissance significative en 2018 (+7,5%). Ce dernier est majoritaire avec près de 64,5% du trafic international en 2020, en augmentation de +0,7 point en un an.

Le revenu issu du trafic international augmente en 2020 (+8,4 %) après une quasi-stagnation en 2019 (+0,7 %). Les revenus associés progressent, significativement à l'import (+14,4 % en un an) et dans une moindre mesure à l'export (+2,5 % en un an), en raison de la hausse importante des revenus provenant des colis – qui représentent 93,6 % des revenus de l'import et 83,8 % des revenus de l'export – compensant ainsi totalement le recul du revenu issu des envois de correspondance et de la presse.

Trafic international - Volumes en millions d'objets	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Export	358	351	330	298	-9,5%
Import	538	584	582	542	-6,8%
Total trafic international*	896	934	912	840	-7,8%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

*Inclut les envois de correspondance, les envois remis contre signature, la presse et l'ensemble des colis hors express

Trafic international - Revenus en millions d'euros HT	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Export	1 477	1 526	1 519	1 557	2,5%
Import	1 207	1 484	1 511	1 728	14,4%
Total trafic international*	2 684	3 010	3 030	3 285	8,4%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

*Inclut les envois de correspondance, les envois remis contre signature, la presse et l'ensemble des colis hors express

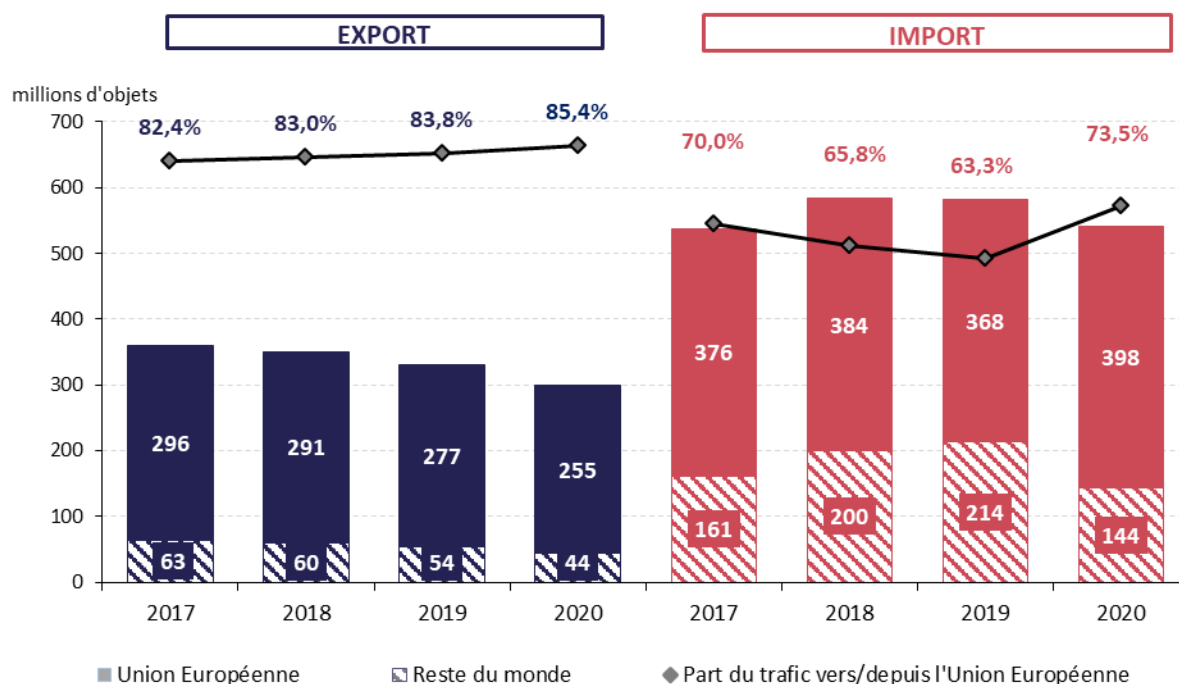
b) La répartition des flux par zones géographiques

La majorité du trafic postal international est à destination ou provient de l'Union Européenne⁷. Néanmoins, ces dernières années ont été marquées par des évolutions contrastées selon que les objets soient exportés ou importés. S'agissant des flux exportés, la part du trafic destiné aux pays de l'Union européenne évoluait peu, autour de 83% par an, depuis trois ans. En revanche, la part des objets importés en provenance des pays de l'Union Européenne diminuait chaque année, notamment en raison de la croissance des flux d'import en provenance d'Asie.

⁷ Les flux de la zone 1 dite « Union Européenne » couvrent les pays de l'UE ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, Saint-Marin, la Suisse et le Vatican.

Cette tendance ne se confirme pas en 2020, en raison de la baisse des échanges hors Union Européenne liés à la pandémie. D'une part, plus de sept objets importés sur dix l'ont été en provenance de l'Union Européenne (+10,2 points en un an) et, d'autre part, la proportion d'objets exportés à destination de l'Union Européenne augmente plus faiblement, mais significativement (85,4%, +1,6 point en un an).

Répartition des volumes par destination



Evolution du périmètre de comptabilisation des colis

Le règlement n°2018/644 du Parlement européen a donné de nouvelles compétences aux Etats membres. En particulier, il a permis la collecte d'informations à caractère statistique lorsque les opérateurs de colis emploient au moins 50 salariés ou qu'ils sont présents dans plus d'un Etat-membre. En conséquence, le champ des indicateurs portant sur le marché du colis a évolué lors de la publication 2019. Il portait auparavant sur le seul champ des opérateurs autorisés par l'Arcep au titre de la distribution de courrier. Il porte, depuis l'édition 2019, sur l'ensemble des opérateurs de colis de plus de 50 salariés, quel que soit le type de colis (ordinaire, express, petit paquet).

3.2. Focus sur l'export

Le nombre d'objets exportés, quel que soit le type d'envoi (courrier, presse, colis), s'élève à 298 millions en 2020. La contraction de ces flux s'accélère depuis trois ans (-9,7 % en 2020, contre - 5,9 % en 2019 et -2 % en 2018). Ce recul accru provient majoritairement de la baisse plus intense des flux de correspondance hors publicité adressée (- 21,7 % en un an en 2020). Ce type d'envoi, qui était encore majoritaire en 2016, représente, en 2020, 31 % du nombre total d'objets exportés, en baisse de -4,7 points en un an.

Malgré un recul significatif (-8,4 % en un an en 2020), le flux de publicité adressée à l'export reste majoritaire et représente 40 % des objets exportés. Dans l'ensemble des objets adressés à l'export,

seul le nombre de colis exportés progresse (+9,2 % en un an en 2020), tout comme sa représentation dans les objets exportés (26 % en 2020, soit +4,4 points en un an).

Le revenu sur le marché de l'export progresse en 2020 (+2,5 % en un an), après une année de stabilité (-0,5% en 2019). En effet, l'évolution du revenu généré par l'export d'objets adressés provient en grande majorité de celui du colis, qui représente 84 % de l'ensemble du revenu total des objets exportés. Or, en 2020, le revenu issu des colis exportés augmente significativement, à l'image des flux (+6,5% en un an, contre +0,8% en 2019). Si les colis ne représentent qu'une faible proportion des volumes exportés (26%), ce sont des envois à forte valeur ajoutée (17€ HT par envoi en 2020). Les revenus des flux de correspondance hors publicité adressée baissent pour la troisième année consécutive (-15,4% en 2020) après deux années de stabilité. Cette contraction, moindre par rapport aux volumes associés, s'explique par les augmentations tarifaires intervenues sur ce segment de marché.

Export - Volumes <i>en millions d'objets</i>	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Envois de correspondance	292	282	270	247	211	-14,7%
publicité adressée	135	135	136	130	119	-8,4%
hors publicité adressée	157	148	134	117	92	-21,7%
Presse	15	15	14	12	11	-12,6%
Colis*	nd	61	67	71	77	9,2%
Total Export	nd	358	351	330	298	-9,5%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

Export - Revenus <i>en millions d'euros HT</i>	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Envois de correspondance	305	306	295	279	239	-14,3%
publicité adressée	62	61	62	56	51	-9,7%
hors publicité adressée	243	245	233	223	188	-15,4%
Presse	18	17	17	15	14	-10,6%
Colis*	nd	1 153	1 215	1 225	1 304	6,5%
Total Export	nd	1 477	1 526	1 519	1 557	2,5%

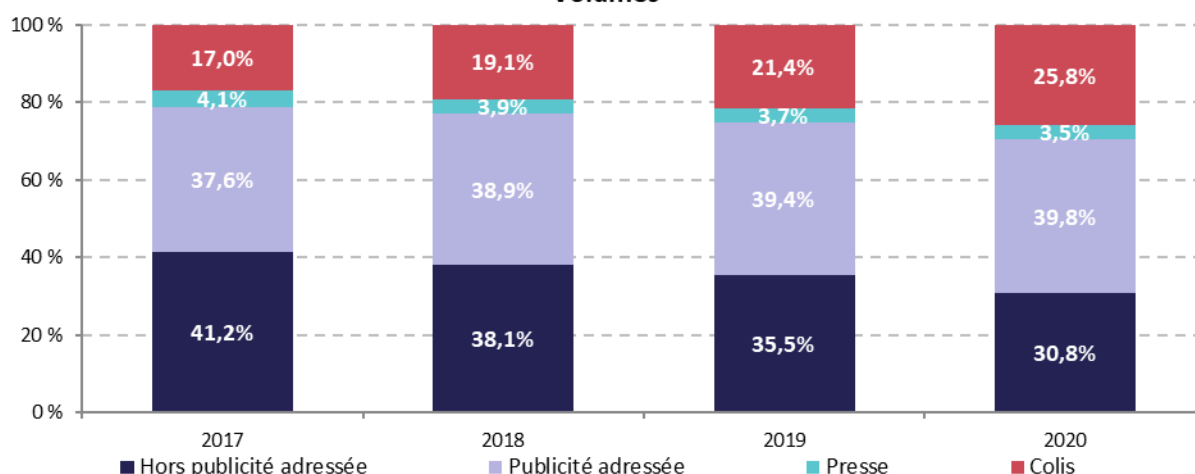
Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

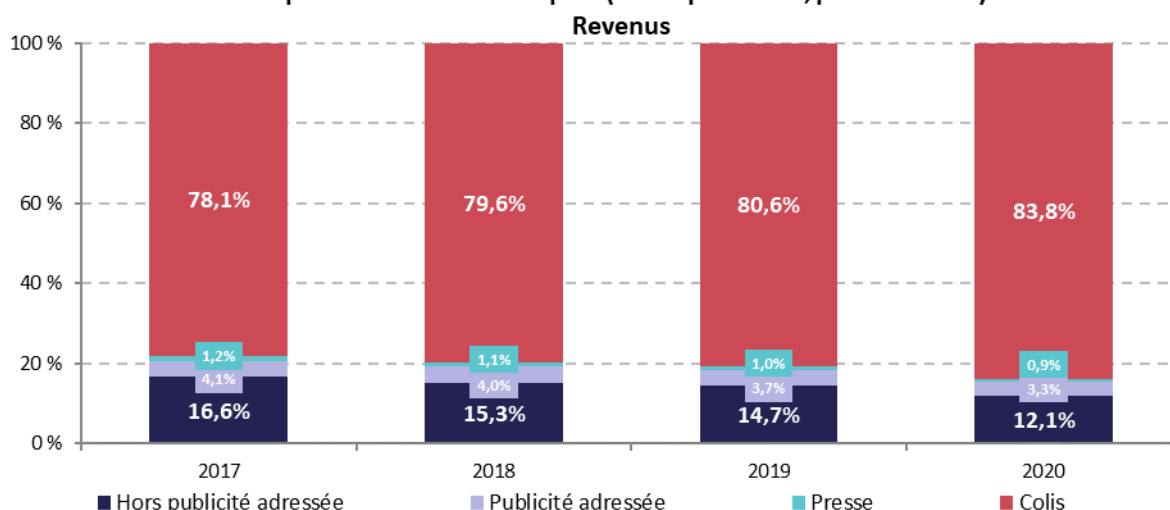
En termes de répartition, les envois de correspondance (y compris publicité adressée) dominent largement en volume (71% du trafic total en 2020, -4,3 points en un an). En revanche, du fait de la forte diminution du trafic de correspondance hors publicité adressée, la part des envois de publicité adressée progresse chaque année et surpasse le courrier hors marketing direct depuis 2018 (40% du trafic total en 2020). La proportion de colis dans le trafic total croît de +4,4 points et représente, en 2020, plus d'un quart des objets exportés (26% du trafic total).

Les revenus du marché export sont très fortement dominés par les envois de colis qui représentent 84% des revenus totaux, en augmentation de +3,2 points en un an. En contrepartie, la part des envois de correspondance diminue de 3 points en un an et ne représente plus que 15% des revenus totaux d'export.

Répartition des envois export (correspondance, presse et colis) Volumes



Répartition des envois export (correspondance, presse et colis)



3.3. Focus sur l'import

Le nombre d'objets importés en France diminue pour la deuxième année consécutive (-6,8% en 2020, après -0,4% en 2019). L'augmentation du nombre de colis importés (+3,4% en un an) ne compense pas la baisse structurelle – à laquelle il faut ajouter la baisse conjoncturelle en raison de la crise sanitaire – du nombre d'envois de correspondance.

En outre, la contraction des volumes de correspondance importés entamée en 2014 se poursuit en 2020 (-22,9% en un an) à un rythme nettement supérieur à ceux des six années précédentes. Cette contraction touche tous les types de courrier (publicité adressée et autres envois de correspondance).

A l'inverse du volume, la croissance du revenu de l'import atteint +14,4% en 2020 en raison de la forte croissance du revenu des colis (+17,1% en un an, contre +1,4% en 2019), la part des colis représentant 93,6% du revenu total des objets importés. Pour ces derniers, le recul du volume de petits paquets a été largement compensé, en valeur, par la croissance du volume de colis, et probablement à plus forte valeur ajoutée. Par ailleurs, les revenus provenant de l'envoi de correspondance importé reculent dans une plus faible mesure (-14,7% en un an) que le volume associé (-22,9%).

Import - Volumes en millions d'objets	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Envois de correspondance (y compris remis contre signature)	305	254	239	223	172	-22,9%
publicité adressée	128	115	108	97	72	-25,6%
hors publicité adressée	177	139	131	126	99	-20,9%
Presse	5	5	5	4	3	-16,9%
Colis*	nd	279	340	355	367	3,4%
Total Import	nd	538	584	582	542	-6,8%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

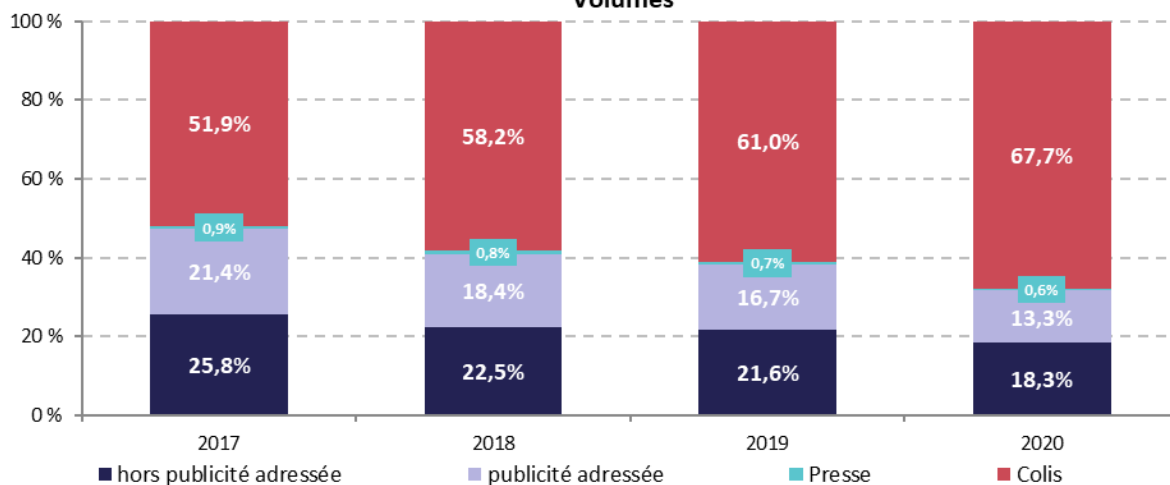
Import - Revenus en millions d'euros HT	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Envois de correspondance (y compris remis contre signature)	141	119	119	126	108	-14,7%
publicité adressée	54	49	44	40	29	-28,1%
hors publicité adressée	86	70	74	86	79	-8,5%
Presse	3	3	4	3	3	-18,1%
Colis*	nd	1 085	1 362	1 381	1 617	17,1%
Total Import	nd	1 207	1 484	1 511	1 728	14,4%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

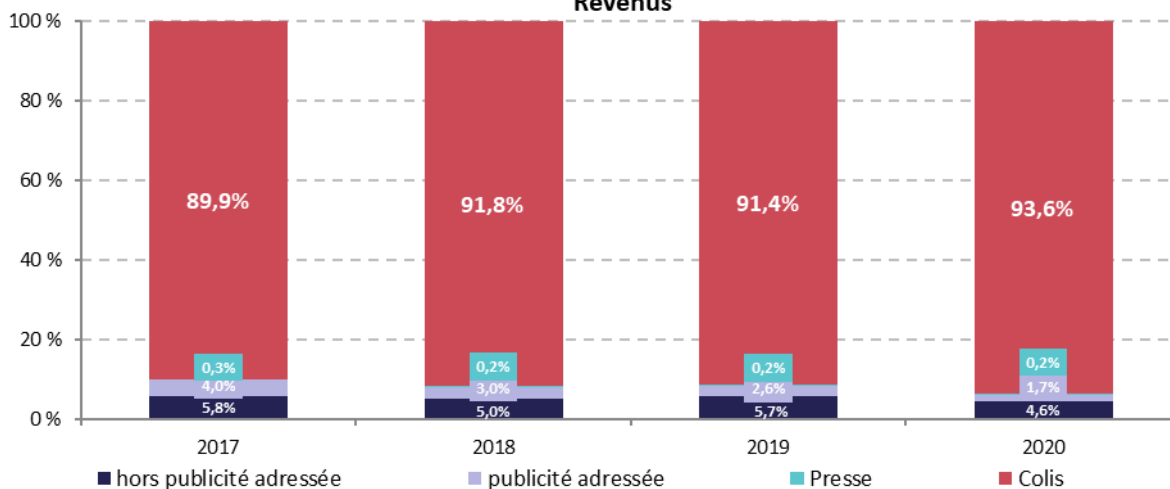
Répartition des envois import (correspondance, presse et colis)

Volumes



Répartition des envois import (correspondance, presse et colis)

Revenus



4. La presse distribuée par circuit postal

Au sein des flux de presse distribués aux abonnés, le trafic distribué par circuit postal est celui qui reculait le plus rapidement, à un rythme de -7% environ par an depuis quatre ans. Ainsi, la contraction en 2020 est similaire à celle observée les années précédentes (-7,4% en un an).

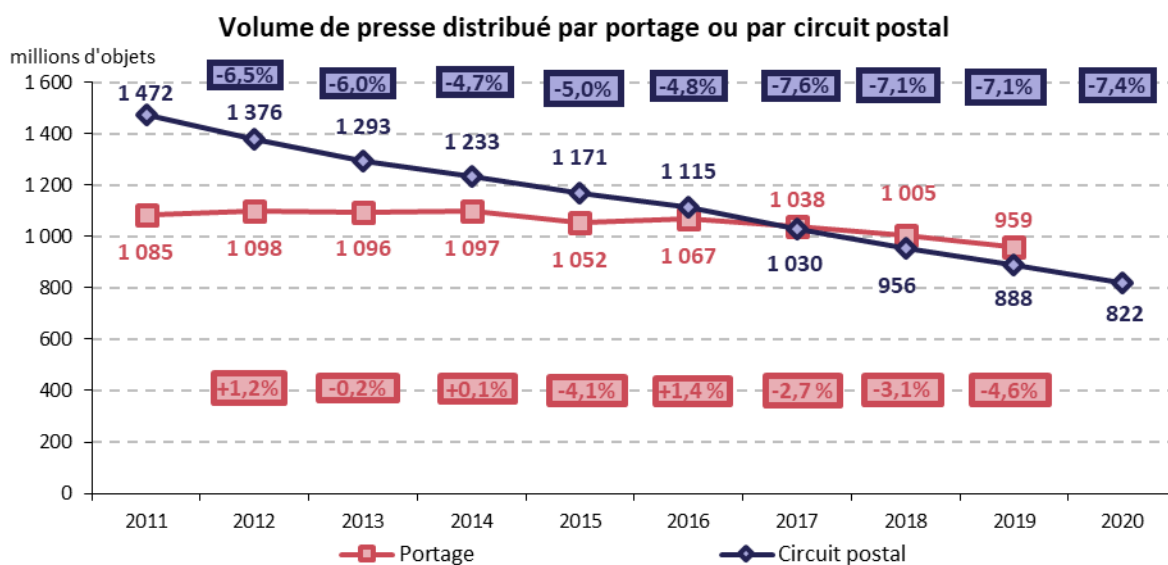
Globalement, la distribution de presse aux abonnés est impactée, à l'instar de la vente au numéro, par la diffusion de la presse numérique. Selon l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias (ACPM), la presse numérique représente 13,8% de l'ensemble de la presse payée, en croissance de +4,5 points en un an⁸.

Presse - Volumes en millions d'objets	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Circuit postal	1 115	1 030	956	888	822	-7,4%
Portage*	1 067	1 038	1 005	959	nd	nd
Distribution totale de la presse aux abonnés	2 182	2 067	1 962	1 847	nd	nd

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Source: ACPM, Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias – Portage de presse payante grand public

En 2020, les volumes de portage de presse ne sont pas disponibles sur l'ensemble de l'année

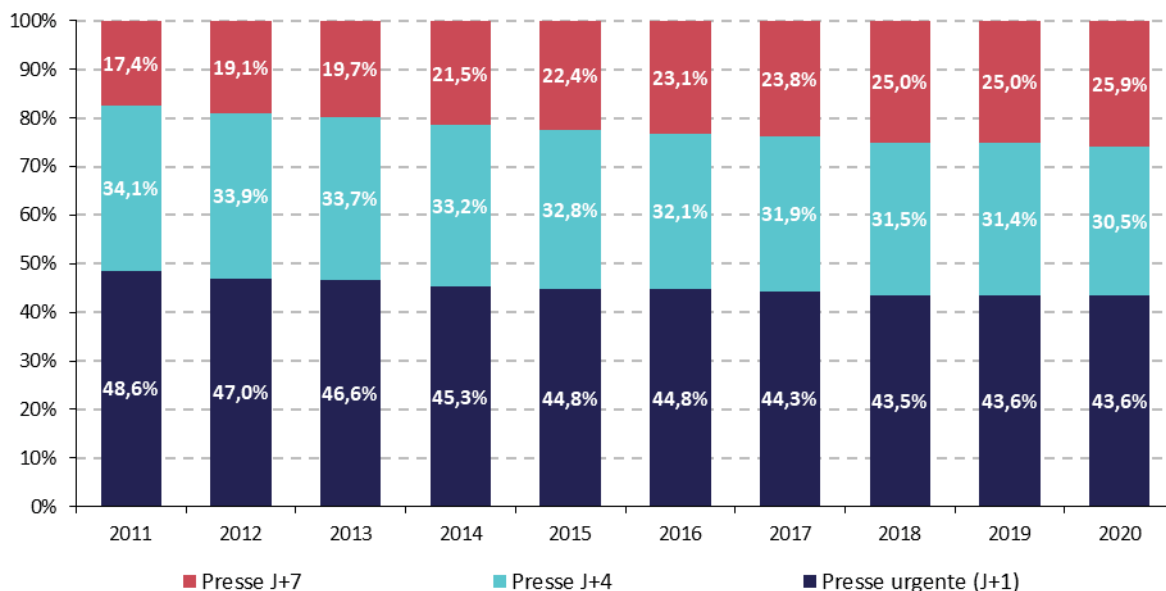


Entre 2017 et 2019, les volumes de presse distribués par circuit postal diminuaient à un rythme sensiblement identique en 2020 de -7% toutes catégories confondues. En 2020, la presse distribuée en J+4 diminue plus rapidement que celle en J+7 (resp. -10,2% et -4% en un an). En conséquence, la proportion du volume de presse distribuée en J+4 recule de 0,9 point en un an, au profit de celui distribué en J+7 (+0,9 point). Le taux de presse urgente reste largement prépondérant et stable, avec

⁸ [Observatoire 2021](#) de l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias

43,6% des flux distribués par circuit postal, tandis que la proportion de titres distribués en J+7 représente plus d'un quart du trafic de la presse distribuée par circuit postal.

Répartition de la presse distribuée par circuit postal selon l'urgence



Depuis plus de dix ans, le revenu provenant de la distribution de la presse par circuit postal diminue et cette tendance se poursuit en 2020 (-8% en un an). Cette contraction provient d'une part du revenu de l'activité presse des opérateurs postaux, en baisse de -8,1% en 2020. D'autre part, la contribution annuelle de l'Etat⁹ diminue également pour la troisième année consécutive, après une légère progression en 2017.

Presse - Revenus en millions d'euros HT	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Chiffre d'affaires "Presse"	410	393	375	354	325	-8,1%
Contribution provisionnelle de l'Etat*	119	121	112	104	96	-7,6%
Total	529	514	487	457	421	-8,0%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales
*Source : Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

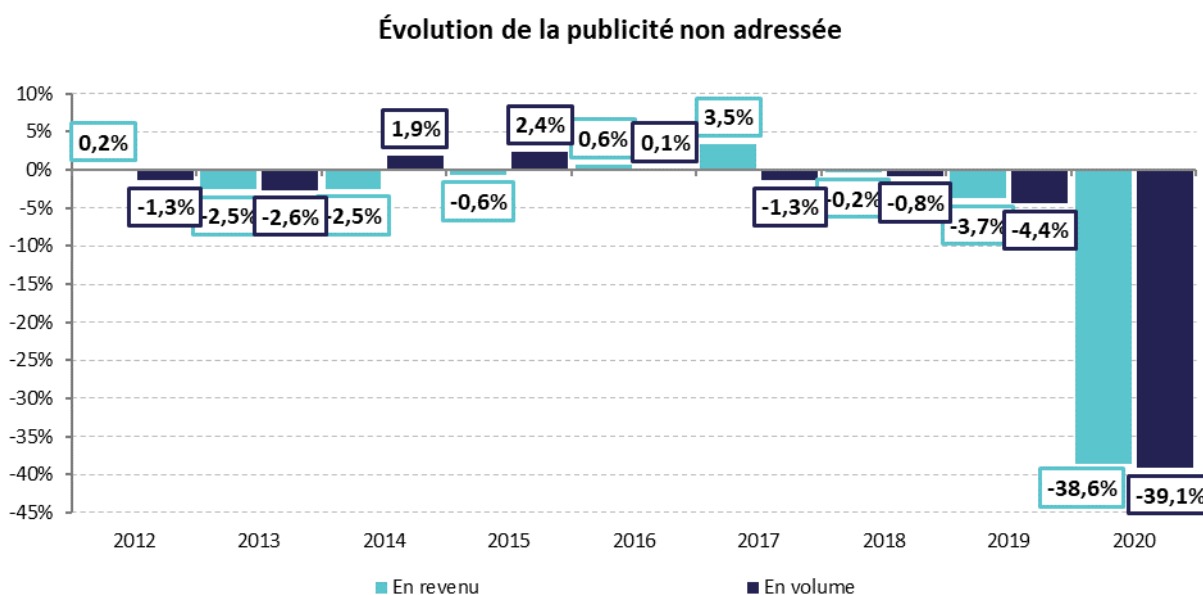
⁹ <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/services/service-postal/mission-du-transport-et-de-la-distribution-de-la-presse>

5. La publicité non adressée

Depuis quatre ans, le marché de la publicité non adressée connaît en volume une tendance baissière. Cette tendance s'est brusquement accélérée en 2020, sous l'effet de la crise sanitaire. Au total, ce sont 8 milliards d'objets de moins distribués dans les boîtes aux lettres, soit un recul de près de 40 %, contre -4,4% en 2019 et -1% par an en 2018 et 2017. Ainsi, le nombre d'objets distribués s'élève à 12,3 milliards en 2020. Le revenu afférent diminue dans une proportion similaire (-38,6 %) et représente 413 millions d'euros en 2020. Ce segment génère une volumétrie importante, mais à faible valeur ajoutée : le revenu moyen par envoi est stable et s'élève à environ 3 centimes d'euros HT depuis 2005.

Publicité non adressée	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Volume en millions d'objets	21 565	21 285	21 121	20 201	12 296	-39,1%
Revenus en millions d'euros HT	676	699	697	671	413	-38,6%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales



Partie 2 – Investissements et emploi des activités postales et de colis

Evolution du périmètre de comptabilisation des emplois et investissements

Le règlement n°2018/644 du Parlement européen a donné de nouvelles compétences aux Etats membres. En particulier, il permet la collecte d'informations à caractère statistique auprès des opérateurs de colis lorsque ceux-ci emploient au moins 50 salariés ou qu'ils sont présents dans plus d'un Etat-membre. En conséquence, le champ des indicateurs d'investissements et d'emploi a évolué. Ils sont présentés ci-après sur l'ancien périmètre, c'est-à-dire le seul périmètre des opérateurs autorisé jusqu'en 2018, et sur le nouveau périmètre (opérateurs autorisés et opérateurs de colis) à partir de 2017.

1. Les investissements

Les investissements réalisés par les opérateurs postaux autorisés par l'Arcep et par les opérateurs de colis¹⁰ fluctuent depuis quatre ans, avec une tendance globale à la baisse. En 2020, les montants investis s'élevaient à 720 millions d'euros en 2020, en recul de -11,6 % en un an.

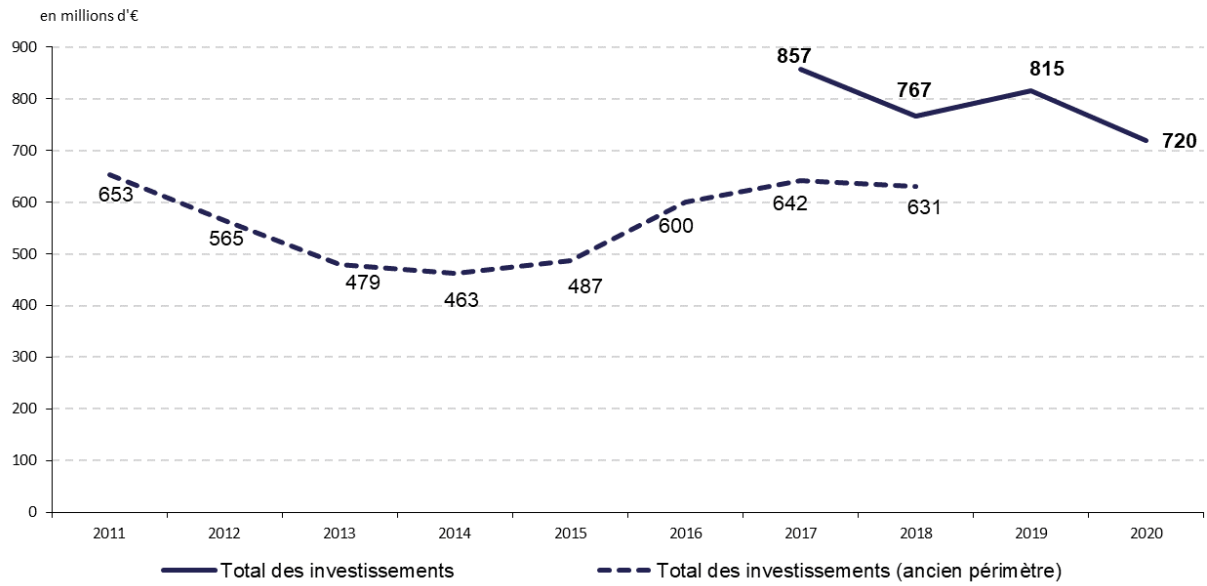
La contraction des investissements (-95 millions d'euros en un an) est répercutée de manière équilibrée entre investissements corporels, avec une baisse de -11,8 % en un an (infrastructures, équipements, machines de tri, bâtiments, etc.) et investissements incorporels, avec une baisse de -10,9 % en un an (brevets, licences, logiciels, etc.). La part des investissements corporels est stable et représente de 77 % des investissements totaux.

Investissements liés aux activités postales des opérateurs autorisés et aux activités de colis <i>En millions d'euros</i>	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Investissements corporels		682	584	628	554	-11,8%
Investissements incorporels		175	183	187	167	-10,9%
Total des investissements		857	767	815	720	-11,6%
<i>Total des investissements (ancien périmètre)</i>	<i>600</i>	<i>642</i>	<i>631</i>			

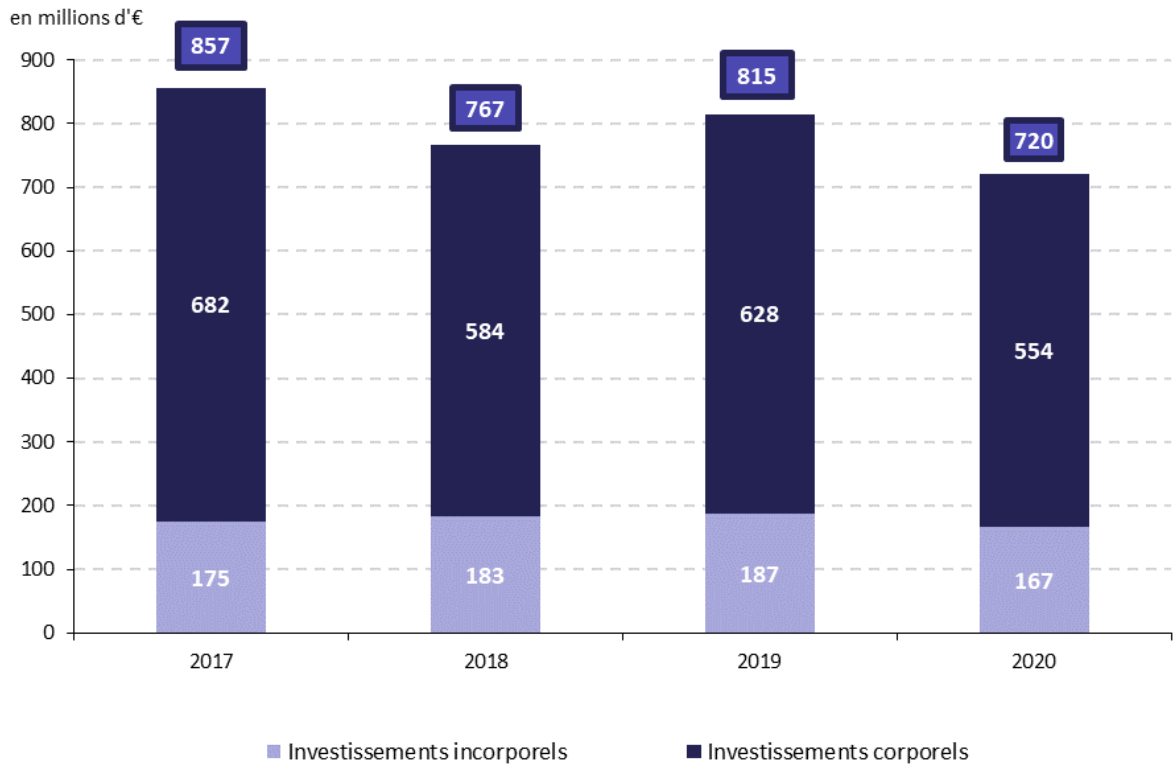
Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

¹⁰ Les investissements comptabilisés ici sont ceux des opérateurs autorisés par l'Arcep en fin d'année, de leurs filiales en France qui réalisent des investissements dans des activités postales et des opérateurs de colis. Par exemple, les investissements immobiliers du groupe La Poste sont réalisés par Poste Immo, filiale à 100 %. Poste Immo gère les investissements en infrastructure de sa maison mère (renfort de ses centres de tri et rénovation des bureaux de poste, modernisation de l'appareil de production) ainsi que la gestion de son patrimoine immobilier. Ils couvrent ainsi les activités de prestations postales et de colis, en excluant la publicité non adressée et le routage.

Investissements liés aux activités postales des opérateurs autorisés et aux activités de colis



Investissements liés aux activités postales des opérateurs autorisés et aux activités de colis



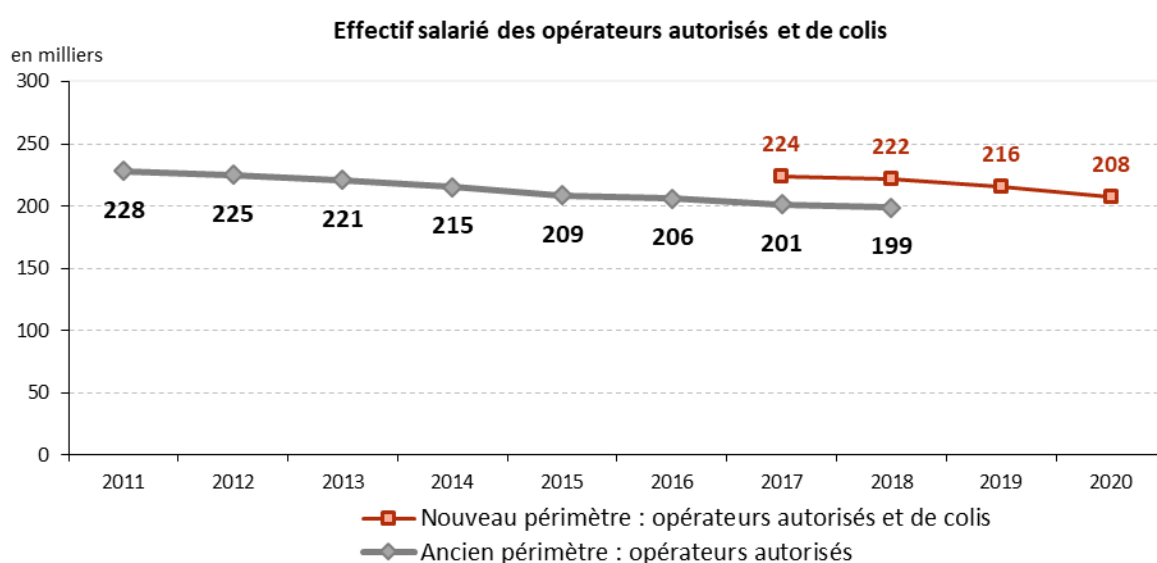
2. L'emploi

Le nombre d'emplois des opérateurs autorisés et de colis s'élève, au 31 décembre 2020, à 208 000. L'année 2020 est marquée par un recul de 8 000 emplois contre -6 000 en 2019 et -1 000 en 2018.

Entre 2010 et 2018, l'effectif salarié des seuls opérateurs autorisés a diminué d'environ 30 000.

Emplois liés aux activités postales et de colis des opérateurs en milliers	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Nombre d'emploi : nouveau périmètre (opérateurs autorisés et de colis)		224	222	216	208	-3,8%
Nombre d'emploi : ancien périmètre (opérateurs autorisés)	206	201	199			

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales



Comptabilisation du nombre d'emplois

A partir de 2017, Le nombre d'emplois considéré ici correspond au nombre de personnes physiques employées par les opérateurs pour leurs prestations postales et d'acheminement de colis, c'est-à-dire en excluant les activités de publicité non adressée de routage.

Les salariés de la Banque Postale, filiale du groupe La Poste, ainsi que ceux des services financiers de La Poste maison-mère, employés uniquement à des activités non postales, sont exclus.

Sont également exclus les personnels des agences ou relais partenaires auxquels les opérateurs délèguent certaines de leurs prestations.

Les salariés dont l'activité n'est consacrée que pour partie aux prestations postales et de colis, en particulier les guichetiers (leur activité est partagée entre des services liés aux prestations postales – affranchissement d'envois de correspondance ou de colis par exemple – et d'autres services pour le compte de filiales comme La Banque Postale), sont comptabilisés pleinement et non au prorata du temps passé sur des activités postales.

Annexe : définitions des différents segments de marché

Constitue un envoi postal tout objet destiné à être remis à l'adresse indiquée sur l'objet lui-même ou sur son conditionnement et présenté dans la forme définitive dans laquelle il doit être acheminé. Outre les envois de correspondance, sont notamment considérés comme des envois postaux les livres, les journaux, les périodiques et les colis postaux contenant de la marchandise avec ou sans valeur commerciale.

1.1. Envois de correspondance

L'envoi de correspondance est un envoi postal ne dépassant pas deux kilogrammes. Les envois postaux adressés tels que les livres, catalogues, journaux ou périodiques ne font pas partie des envois de correspondance. Le publipostage (publicité adressée ou marketing direct) est un envoi de correspondance.

1.1.1. Envois remis contre signature

Ces envois peuvent correspondre aux envois recommandés et aux envois à valeur déclarée. L'envoi recommandé est un service consistant à garantir forfaitairement contre les risques de perte, vol ou détérioration et fournissant à l'expéditeur, le cas échéant à sa demande, une preuve du dépôt de l'envoi postal et / ou sa remise au destinataire. L'envoi à valeur déclarée est un service consistant à assurer l'envoi postal à concurrence de la valeur déclarée par l'expéditeur en cas de perte, vol ou détérioration.

1.1.2. Export

Le segment du courrier international (envois de correspondance) sortant est ouvert à la concurrence pour toutes tranches de poids. Les opérateurs sont pour la plupart des filiales des postes européennes.

1.2. Colis

Le marché des colis regroupe deux segments : celui du colis hors express et celui du colis express. Les délais d'acheminement constituent le premier critère de distinction entre ces deux premiers segments : ils sont généralement supérieurs à un jour pour le colis hors express (J+2 à J+5) et égaux ou inférieurs à un jour pour l'express (J+1). L'identité des expéditeurs et des récepteurs de colis constitue le second critère. Le colis hors express concerne majoritairement les échanges entreprises-consommateurs ou entre particuliers alors que l'express répond davantage aux besoins interentreprises (délais courts, logistique adaptée). La distinction entre ces deux segments s'avère toutefois de plus en plus difficile à établir, les opérateurs proposant des produits de plus en plus convergents.

1.2.1. Colis hors express

Il s'agit de la livraison à domicile et en points de retrait des colis de 0 à 30kg. Ce marché est complètement ouvert à la concurrence mais partiellement régulé : le service universel garantit qu'une offre de colis jusqu'à 20kg en envoi ordinaire ou en recommandé soit disponible au public à l'unité sur tout le territoire. Outre La Poste, d'autres acteurs tels que Colis Privé ou les filiales de distribution des groupes de vente à distance (Mondial Relay) sont également présents sur le marché et procèdent à des livraisons à domicile. Leurs clients sont avant tout des acteurs de la Vente à Distance (VAD). Cette catégorie inclut les colis ordinaires, les colis remis contre signature et les colis contenant des petits

objets ou petits paquets, définis comme des envois postaux destinés à contenir principalement des marchandises, ne dépassant pas 2kg, dont le traitement est au moins partiellement mutualisé avec le traitement des envois de correspondance.

1.2.2. Colis express

L'express correspond à la livraison d'objets et de plis dans des délais garantis, du seuil de la porte de l'expéditeur jusqu'à celui du destinataire. Deux catégories d'acteurs se concurrencent sur les différents segments du marché express colis légers de moins de 30 kg : les filiales de groupes postaux, qu'elles soient françaises (Chronopost, DPD) ou étrangères.

D'autres sociétés issues du transport routier sont également présentes mais l'express tous poids et la messagerie constituent leur cœur de marché.

1.3. Distribution de la presse aux abonnés

1.3.1. Circuit postal

La presse écrite est l'ensemble des quotidiens et des publications périodiques diffusant une information générale, judiciaire ou technique, inscrits à la commission paritaire des papiers de presse. La Poste offre une prestation de distribution au titre du « service public de transport et de distribution de presse » et une prestation au titre du « service universel postal ». Les distributions gratuites de presse écrite sont exclues du champ de l'enquête ; seule la presse payante distribuée aux abonnés est prise en compte.

1.3.2. Portage de presse

Il s'agit du deuxième canal de distribution qui s'ajoute à celui de La Poste. Certains éditeurs de presse ont créé leur propre réseau de distribution (sur liste d'abonnés). Les distributions gratuites de presse écrite sont exclues du champ de la publication.

1.4. Publicité non adressée

Ce marché correspond à la distribution des messages sans référence personnelle, sans adresse et sans nom. Ces plis ne nécessitent ni collecte, ni tournée quotidienne de distribution.